



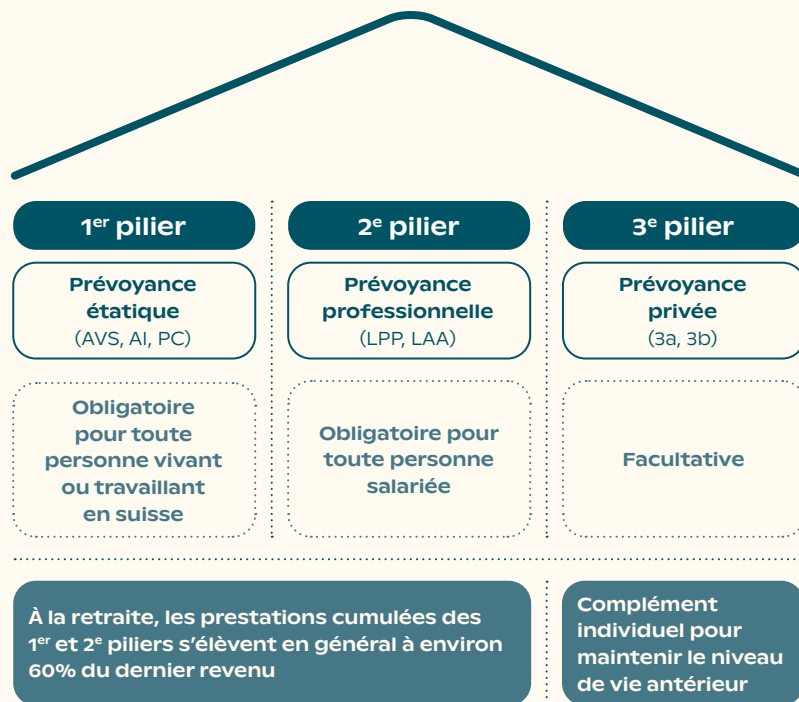
Santé & Prévoyance

# Nos solutions dédiées aux travailleurs indépendants

groupemutuel



## La prévoyance en Suisse Le principe des 3 piliers



## La prévoyance en Suisse pour les indépendants

L'évolution économique et démographique de notre société a un impact sur le système des trois piliers. Que ce soit en cas d'invalidité, de départ à la retraite ou de décès, la prévoyance étatique et professionnelle ne suffit plus à financer l'ensemble des besoins de la population. Nous sommes donc de plus en plus dépendants de la prévoyance privée (3a, 3b).

**Cette constatation est d'autant plus vraie pour les indépendants.** Contrairement aux salariés, vous n'êtes pas obligatoirement soumis à la loi sur la Prévoyance Professionnelle (LPP), ni à l'assurance-accidents selon la LAA, et ne pouvez pas compter sur le versement d'une indemnité en cas d'incapacité de travail. Il devient fondamental de vous prémunir de manière individuelle pour couvrir les aléas de la vie.



Les travailleurs  
**indépendants**  
bénéficient rarement  
d'une **protection**   
**optimale** qui permet  
de couvrir leurs  
**besoins** en cas  
**d'incapacité** de travail  
à cause d'une **maladie**  
ou d'un **accident**.



Vous ne pouvez compter sur aucun revenu de substitution pendant une période d'interruption forcée de votre activité jusqu'à l'octroi d'une éventuelle rente de l'assurance invalidité (AI). Il est donc essentiel de combler cette lacune.

# Comment le Groupe Mutuel peut-il vous soutenir dans votre activité d'indépendant ?

## Nos solutions

### Assurance indemnité journalière

Cette solution vous offre, en cas de maladie ou d'accident, un versement de prestations pendant 730 jours.

Au-delà de cette durée, si vous êtes toujours dans l'incapacité de travailler, c'est l'Assurance Invalidité (AI) qui vous couvrira. Cependant, la rente versée par cet organisme est très souvent insuffisante.

Au Groupe Mutuel, nous vous offrons une **protection optimale** ainsi que de nombreux avantages:

- Montant assuré sur la base d'un salaire déterminé à l'avance
- Plusieurs délais d'attente au choix
- Couverture maladie ou maladie et accident adaptée à votre situation
- Prime avantageuse en comparaison à d'autres produits similaires du marché
- Possibilité de revoir le salaire assuré dans les 36 mois, sans nouvel examen de santé
- Possibilité de compléter la couverture pour couvrir les risques d'invalidité et de décès
- Intégration facile et rapide de vos employés à votre contrat d'assurance

### Des compléments de couverture pour vous mettre à l'abri et permettre la survie de votre entreprise

L'assurance indemnité journalière peut être complétée à tout moment par une assurance en cas d'incapacité de gain et de décès. Ces assurances du Groupe Mutuel peuvent vous permettre de:



**Protéger** financièrement vos proches, grâce au versement d'un capital ou d'une rente



**Maintenir** votre niveau de vie en comblant les lacunes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers



**Garantir** vos obligations financières professionnelles et privées (hypothèque, logement, véhicule, par exemple)



## Opportunités d'épargne

Notre solution globale vous permet aussi de constituer un capital suffisant et nécessaire à votre retraite, tout en bénéficiant également **d'avantages fiscaux**.

## Analyse de prévoyance

Le statut d'indépendant jouit d'une situation très particulière qui nécessite de se faire accompagner par des professionnels de la prévoyance. Nos experts analysent votre situation et vous proposent une solution adaptée à vos besoins. Ce sont des alliés précieux pour appréhender toutes les facettes de la prévoyance, garantissant ainsi la pérennité de votre entreprise et la protection de vos proches.

## Service de renseignements juridiques

En adhérant à notre solution, vous profiterez également gratuitement de notre service de conseils juridiques qui répondra par téléphone à vos questions relatives au droit du travail, au droit des contrats, au droit de la protection des données ainsi qu'à de nombreux autres domaines du droit.





## Conseils personnalisés et sans engagement

0848 803 777  
groupemutuel.ch

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 CH-1919 Martigny 0848 803 777 / groupemutuel.ch

**Sociétés d'assurances de Groupe Mutuel Holding SA:** Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA  
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA  
**Fondations administrées par Groupe Mutuel Services SA:** Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie  
Fondation Collective Groupe Mutuel / Fondation Option Libre Passage

